

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 17/03/2025
 Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de présents : 14
 Nombre de votants : 16

Séance N° 02
24/03/2025
Délibération 024/7.1

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mrs GUILBAUD David, CUVILLIER Jean-Claude, AVERTY Julien, Mme HA Christine.

Absent : Mr PINEAU Nicolas

Pouvoirs : Mr GUILBAUD David a donné pouvoir à Mme GODEFROY Rosiane.
 Mr CUVILLIER Jean-Claude a donné pouvoir à Mr CHAUVIN Yannick

Mme ARTUS Pauline a été élue secrétaire.

OBJET : Approbation du budget primitif commune 2025

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif « Commune » 2025, arrêté lors de la réunion plénière du 13 mars 2025 comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 281 737.73 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 354 105.17 €

Vu l'avis des membres du conseil municipal en réunion plénière du 13/03/2025

Vu le projet de budget primitif 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 arrêté comme suit :
 - o Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - o Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
 Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
 Madame le Maire
 Rosiane GODEFROY



La secrétaire de séance
 Mme ARTUS Pauline